

Avis de constitution

SOCIETE « ABATI SYLLA BUILDING » en abrégé « AS BUILDING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE-LOT 338-ILOT 16,
Lot 338, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABATI SYLLA BUILDING » en
abrégé « AS BUILDING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'
Etranger :

- CONCEPTION DE PLAN,
- REALISATION DES DEVIS,
- CONSTRUCTION,
- RENOVATION,
- AMENAGEMENT,
- VENTE DE BIEN IMMOBILIER,
- BTP,
- LOCATION DE MATERIELS,
- COMMERCE GENERAL,
- DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation

de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE-LOT 338-ILOT 16, Lot 338, Ilot 16

Dirigeant(s) M ABATI ABDOU KARIM (COGÉRANT), M SYLLA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00387 du 26/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04652/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

